

AGENCE GENERALE DE RECRUTEMENT
DE L'ETAT

Ouagadougou, le 28 MARS 2025

DIRECTION DE L'ORGANISATION
DES CONCOURS

N° 25-00261 /MFPTPS/SG/AGRE/DOC

LE MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE,
DU TRAVAIL ET DE LA PROTECTION SOCIALE

COMMUNIQUE

Sous réserve d'un contrôle approfondi, les candidats dont les noms suivent, sont déclarés admissibles par ordre de mérite au concours **professionnel de recrutement de cinq (05) élèves Techniciens Supérieurs de Laboratoire d'Elevage, session 2025.**

Ce sont :

TECHNICIENS SUPÉRIEURS DE LABORATOIRE D'ELEVAGE

ADMISSIBLES

RANG	NOM ET PRENOM (s)	MATRICULE	N°CNIB	DATE NAISS.
1°	DIDIRO SIENIMI FRANCOIS	258691	B12551530	31/12/87
2°	DIALLO ABA	334342	B20817530	31/12/84
2°	SANGLA LANCINA	344326	B19796061	13/04/85
4°	TRAORE OUSMANE	359126	B7466786	14/06/97
5°	ZONGO GERMAIN	277486	B10248573	28/04/85
5°	OUEDRAOGO WEND-KONTE ARMAND	347779	B10412697	28/05/86
5°	OUEDRAOGO IBRAHIMA	214452	B10280696	15/06/81
5°	ZONGO ZAKARIA	369780	B14678071	10/06/87
9°	N'DO BALELE	305672	B8637847	31/12/91
10°	KONE KIDOU MOHAMED	381356	B20434159	08/10/90
11°	SAWADOGO MARCEL	282519	B15467146	08/12/89
11°	SINKONDO SAMSON	357811	B15146193	15/08/92
13°	SAWADOGO TAGASWAOGA	372744	B14939736	03/01/92
14°	SAWADOGO MANEGAWENDE ISABELLE	245110	B11019945	22/02/89
15°	SOUBEIGA TIEROU REINE CAROLLE FRIDOLINE	344203	B10325800	24/07/89
15°	OUEDRAOGO MAMOUDOU	269012	B18448550	20/11/83

Arrêté la présente liste à 16 nom(s).

Par ailleurs, les candidats admissibles ont dix (10) jours ouvrables, à compter de la date de publication du résultat d'admissibilité, pour déposer leurs dossiers physiques, à la Direction des Ressources Humaines du Ministère de l'Agriculture, des Ressources Animales et Halieutiques.

TECHNICIENS SUPÉRIEURS DE LABORATOIRE D'ELEVAGE

Pour le Ministre et par délégation
le Secrétaire Général



Suanyaba Rodrigue OBOULBIGA

*Chevalier de l'Ordre du Mérite
de l'Administration et du Travail*